

## L'accueil du public

Permanence téléphonique  
et physique sur rendez-vous :

Lundi de 17h à 18h,

Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,

Mercredi (semaine impaire) de 9h à 12h30,

Jeudi de 15h à 18h,

Vendredi de 15h à 17h

Contact

rpe@udaf35.fr

Le Relais Petite Enfance est animé par deux  
éducatrices de jeunes enfants :

Emilie Monnerie, référente sur la commune  
de Cesson-Sévigné : 06 95 60 71 17

Samantha Estève-Ventre, référente sur la  
commune de Brécé : 07 83 24 95 61

## Les ateliers d'éveil

"La Petite Récré"

Sur la commune de Brécé

Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30

Animés par Samantha Estève-Ventre

« Pomme d'api »

Salle n°9 du centre de loisirs, mail de  
Bourgchevreuil - Cesson-sévigné,

Les jeudis de 9h30 à 11h30

Animés par Emilie Monnerie

« Ateliers d'éveil rue de Rennes »

Salle des Vaux Parés, 73B Rue de Rennes

Les lundis de 9h30 à 11h30

Animés par Emilie Monnerie

Ce service est géré par l'Union Départementale des  
Associations Familiales d'Ille et Vilaine, en partenariat  
avec les villes de Cesson-Sévigné et Brécé  
et la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine



Information - Accueil  
Accompagnement

Relais Petite  
Enfance

CESSON-SEVIGNE & BRECE

Pour les enfants, leurs parents  
et les professionnels de l'accueil individuel :  
Assistants maternels et Gardes à domicile

## **Vous êtes parents ou futurs parents ce service :**

Vous informez sur **les modes d'accueil** individuel et collectif présents sur votre commune, vous accompagnez dans la **recherche d'un mode de garde.**

Vous accompagnez dans votre **projet d'accueil** avec votre enfant.

Vous informez sur **la relation contractuelle** avec votre assistant maternel ou garde à domicile, sur le statut de parent **« particulier-employeur »** et les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

## **Vous êtes assistant maternel ou gardez des enfants au domicile des parents, ce service :**

Vous informez sur **les conditions d'exercice.**

Vous informez sur le statut de **salarié du « particulier-employeur »** Et vous accompagnez dans votre **relation contractuelle** avec les parents.

Vous proposez **une écoute, un soutien** dans votre métier et accompagnez **votre professionnalisation** (conférences, formations continues, soirées d'échanges ...)

## **Le Relais c'est aussi des Ateliers d'Éveil :**

Lieux d'accueil collectif, **pour les enfants jusqu'à 3 ans**, accompagnés de leur adulte référent (Parent, grand-parent, assistant maternel, garde à domicile ...)

Encadré par un professionnel de la petite enfance, ce sont **des lieux de rencontre, d'éveil, et de socialisation** pour les jeunes enfants. **Mais aussi de soutien et de partage d'expérience** pour les familles et les professionnels de l'accueil individuel.